

Sujet : [INTERNET] Enquête publique du projet ZAC du long buisson 3

De :

Date : 15/10/2020 17:08

Pour : pref-projet-longbuisson@eure.gouv.fr

Envoyé de mon iPad. Monsieur le Préfet

J'observe dans le projet

1° Que l'intérêt d'utiliser de nouveaux terrains agricoles n'est pas nécessaire, lorsqu'il est démontré que de nombreux emplacements sont actuellement disponibles, du constat fait par le collectif Vigilance Citoyenne des Portes de Normandie (V.C.P.N.). D'ailleurs, certains espaces dans la zac 1et2 sont devenus des décharges publiques !

2° Sur la zac du L.B.3, il serait judicieux de modifier en partie en terrains agricoles innovés (culture bio de proximité) avec l'impact de la sauvegarde de la flore (12 espèces répertoriées rares ou exceptionnelles) et de la faune. Car en m'approchant des spécialistes de la ligue pour la protection des oiseaux (L.P.O.), je constate qu'il est essentiel de ne pas exterminer définitivement ces animaux. J'imagine et espère qu'il existe une loi dans ce sens.

3° Il m'est venu une information sur la gestion de l'eau qui est contradictoire. D'après EPN, pas d'inondation prévisible sur le site LB3, alors que la présence de mare dans le passé prouve le contraire. Les dérèglements climatiques et les conséquences tels que l'on peut constater doivent donc, être pris en considération. D'autre part quand est-il du flux hydraulique impactant le réseau actuel ?

4° Il y a dans le projet, une évidence sur la problématique de la circulation des poids lourds, et les effets polluants air, bruits. La population locale (dont je ne fais pas parti) « paiera » définitivement un lourd tribut sur sa santé, c'est très grave. Il y a de aussi les conséquences financières de la valeur de leur habitation. Quel est l'élu (décideur) qui souhaiterait cette situation tout près de son domicile ?

5° Le raisonnement qui consiste à dire qu'il y aura des créations d'emplois est totalement subjectif, car à ce jour, rien n'est engagé pour des entreprises éventuellement adhérentes. Seul une piscine, des cultures maraîchères bio et horticoles, une maison de retraite, une maison de santé peuvent apporter des embauches pérennes.

6° Les engagements financiers (payés par l'impôt) me paraissent démesurés, mais je n'ai pas suffisamment d'éléments pour en débattre.

Je vous prie d'accepter monsieur le Préfet mes salutations distinguées
René Ruffin